
Le Tartuffe.

Numéro d'inventaire : 2009.12613

Auteur(s) : Molière

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Belin (Eugène) Librairie classique et Belin (Vve Eugène) et fils (52, rue de Vaugirard Paris)

Imprimeur : Belin (Vve Eug.)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1885

Description : Livre relié. Couv. carton. et dos toilé noir.

Mesures : hauteur : 183 mm ; largeur : 110 mm

Notes : Comédie de 1664. Texte revu sur l'édition originale et publié avec commentaire, étude sur la pièce et notice historique sur le théâtre de Molière par Emile Bouilly. Cachet de la faculté des lettres de Clermont en p. de titre.

Mots-clés : Littérature française
Anthologies et éditions classiques

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 132

Sommaire : Avertissement Table des matières

178.A
08

MOLIÈRE

LE

TARTUFFE

COMÉDIE
(1664)

TEXTE REVU SUR L'ÉDITION ORIGINALE

ET PUBLIÉ

AVEC COMMENTAIRE, ÉTUDE SUR LA PIÈCE

ET

NOTICE HISTORIQUE SUR LE THÉÂTRE DE MOLIÈRE

PAR

ÉMILE BOULLY

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE DE VANVES



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

V^{VE} EUGÈNE BELIN ET FILSRUE DE VAUGIRARD, N^o 52

1885

LE TARTUFFE¹

COMÉDIE

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

MADAME PERNELLE, et FLIPOTE, sa servante, ELMIRE,
MARIANE, DORINE, DAMIS, CLÉANTE.

MADAME PERNELLE.

Allons, Flipote, allons, que d'eux je me délivre.

ELMIRE.

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

MADAME PERNELLE.

Laissez, ma bru, laissez ; ne venez pas plus loin :
Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin.

ELMIRE.

De ce que l'on vous doit envers vous on s'acquitte. 5
Mais, ma mère, d'où vient que vous sortez si vite ?

MADAME PERNELLE.

C'est que je ne puis voir tout ce ménage-ci,
Et que de me complaire on ne prend nul souci.
Oui, je sors de chez vous fort mal édifiée :
Dans toutes mes leçons j'y suis contrariée ; 10
On n'y respecte rien ; chacun y parle haut,

V. 1. Le titre courant de toutes les éditions antérieures à 1734 est *l'Imposteur*, que nous ne croyons pas devoir adopter, puisque le nom de *Tartuffe* est le seul titre sous lequel depuis longtemps on désigne cette pièce.

V. 4. *Ce sont toutes façons. Toutes*, au sens de *totidem*. Cet emploi est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en citer des exemples. Comparez plus loin :

151. Ces visites, ces bals, ces conversations
Sont du malin esprit *toutes inventions*.

V. 7. *Ménage*, manière de vivre. Ce mot est ici pris ironiquement dans le sens de *désordre*.

48 LE TARTUFFE.
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaut.
DORINE.
Si...
MADAME PERNELLE.
Vous êtes, mamie, une fille suivante
Un peu trop forte en gueule, et fort impertinente :
Vous vous mêlez sur tout de dire votre avis. 15
DAMIS.
Mais...
MADAME PERNELLE.
Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils ;
C'est moi qui vous le dis, qui suis votre grand'mère ,
Et j'ai prédit cent fois à mon fils, votre père,
Que vous preniez tout l'air d'un méchant garnement,
Et ne lui donneriez jamais que du tourment. 20
MARIANE.
Je crois...
MADAME PERNELLE.
Mon Dieu, sa sœur, vous faites la discrète,
Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez doucette :
Mais il n'est, comme on dit, pire eau, que l'eau qui dort,
Et vous menez sous chape un train que je hais fort.
ELMIRE.
Mais, ma mère...
MADAME PERNELLE.
Ma bru, qu'il ne vous en déplaise, 25
Votre conduite en tout est tout à fait mauvaise :
Vous devriez leur mettre un bon exemple aux yeux,
V. 12. *Pétaut* ou *Pétaud* (d'où *pétaudière*) est le nom que l'on donnait au chef, peu respecté, de l'assemblée des gueux ou de la corporation des mendians. C'est à tort que Bret, dans son commentaire, et Leroux, dans son *Dictionnaire comique*, veulent que le mot s'écrive *Péto* (je demande) : cette erreur a été relevée par Littré. *Cour du roi Pétaud*, se dit d'un lieu de désordre, d'une assemblée confuse où chacun parle et agit en maître.
V. 13. *Mamie*, pour *m'amie*. C'est par suite d'une fautive décomposition de ce mot que l'on a dit : *ma mie, sa mie*.
V. 16. *Un sot en trois lettres*, c'est-à-dire un sot fieffé. *En trois lettres* sert à appuyer sur la qualification injurieuse.
V. 19. *Garnement* (de *garnir*) a d'abord signifié vêtement, armure, équipement de guerre, puis défenseur, combattant. De là ce mot a pris facilement le sens injurieux qu'il conserve.
V. 24. *Sous chape*, même sens que *sous cape*. *Cape* et *chape* sont en effet simplement deux prononciations différentes d'un même mot.
V. 27. *Mettre aux yeux*. Cf. :
Je lui mettais aux yeux, comme de notre temps
Cette soif a gâté de fort honnêtes gens.
(*Misanth.*, I, II.)
C'est à tort que Bret blâme cette expression, tout aussi nette, tout aussi claire, et plus rapide que la formule ordinaire : « mettre sous les yeux, mettre devant les yeux. »

ACTE I, SCÈNE I. 10
Et leur défunte mère en usait beaucoup mieux.
Vous êtes dépensière, et cet état me blesse,
Que vous alliez vêtue ainsi qu'une princesse. 30
Quiconque à son mari veut plaire seulement,
Ma bru, n'a pas besoin de tant d'ajustement.
CLÉANTE.
Mais, madame, après tout...
MADAME PERNELLE.
Pour vous, monsieur son frère,
Je vous estime fort, vous aime, et vous révère :
Mais enfin, si j'étais de mon fils, son époux, 35
Je vous prierais bien fort de n'entrer point chez nous.
Sans cesse vous prêchez des maximes de vivre
Qui par d'honnêtes gens ne se doivent point suivre.
V. 29. *Cet état me blesse que vous alliez*. Cette construction a encore été critiquée bien à tort, comme *forcée*. C'est un tour rapide, très conforme aux habitudes de la conversation, et qui équivaut à peu près à cette forme plus complète et plus lourde : Je suis blessée d'un état qui est tel que vous alliez vêtue, etc. Cf. :
Par un prompt désespoir souvent on se marie
Qu'on s'en repent après tout le temps de sa vie.
(*Femmes sav.*, V, v.)
V. 32. M^{me} Pernelle prêche comme Arnolphe dans l'*Ecole des femmes*. Elle connaît certainement les fameuses *Maximes du Mariage* que ce vicillard ridicule met entre les mains d'Agnès :
H^e MAXIME.
Elle ne se doit parer
Qu'autant que peut désirer
Le mari qui la possède :
C'est lui que touche seul le soin de sa beauté,
Et pour rien doit être compté
Que les autres la trouvent laide.
(*L'Ecole des femmes*, III.)
V. 33. C'est en vain que Cléante espère se faire écouter ; personne ne pourra rien dire avant que M^{me} Pernelle ait soulagé sa bile. Quelle aigreur ! quelle vivacité d'attaque !
V. 35. *Si j'étais de*, si j'étais à la place de. Molière emploie aussi dans le même sens : *Si j'étais que de*.
« Si j'étais des médecins, je me vengerais de son impertinence. »
(*Malade imag.*, III.)
Je ne souffrirais point, si j'étais que de vous,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.
(*Femmes sav.*, IV, II.)
V. 38. *Ne se doivent point suivre par d'honnêtes gens*, ne doivent point être suivies par d'honnêtes gens. Au dix-septième siècle les verbes réfléchis étaient fréquemment employés avec la signification passive, et, comme pour les verbes passifs, on faisait précéder leur complément indirect de la préposition *par*.
» Les contraintes qui s'exécutaient pour dettes par les riches contre les pauvres. (BOSSUET.)
» Dans le *Monteur*, tout l'intervalle du troisième acte au quatrième vraisemblablement se consume à dormir par tous les acteurs. »
(CORNEILLE, troisième discours.)
Fant-il que vous trouviez étrange
Que les chats-luants d'un pays,
Où le quintal de fer par un seul rat se mange
Enlèvent un garçon pesant un demi-cent ?
(LA FONTAINE, *Fables*, IX, 1.)